UN COMPLEMENT DE SUBVENTION POUR LA CAISSE DES ECOLES



La Cuisine Centrale de MORNE-A-L'EAU administrée par la Caisse des Ecoles

La 7^{ème} réunion de l'année du Conseil Municipal a voté une subvention complémentaire de 293 300 euros en faveur de la Caisse des Ecoles afin qu'elle puisse honorer ses dépenses.

Il s'avère que la subvention de 2018 d'un montant de 500 000,00 euros alloué à la Caisse des Ecoles était insuffisante pour clôturer l'exercice budgétaire en cours.

La Caisse des Ecoles de MORNE-A-L'EAU est et restera un outil au service des parents, des élèves et des usagers, heureux de découvrir tous ses services (Cuisine Centrale, alimentation équilibrée, les réfectoires installés dans les différents établissements scolaires, maternelles, primaires, élémentaires de la Ville, personnel communal accueillant et performant....).